

01 juin 2017 -13:27

## Des nouveaux symboles de danger pour tous les produits chimiques

A partir de ce 1er juin 2017, les nouveaux symboles de danger doivent figurer sur tous les produits chimiques dans le commerce. Les 9 nouveaux pictogrammes présentés dans un losange blanc à bord rouge remplacent les 7 anciens symboles de danger sur fond orange.

Les étiquettes sur les produits chimiques composés de plusieurs substances, tels les détergents et les peintures, ont été modifiées dès juin 2015 dans l'ensemble de l'Europe ainsi que dans d'autres pays dans le monde. Les entreprises disposaient d'une période transitoire qui expire ce 1er juin 2017. Désormais, les commerces ne peuvent donc plus vendre que les produits chimiques portant les nouvelles étiquettes. L'inspection de l'environnement du Service Public fédéral Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement veillera dans les mois à venir à faire respecter cette obligation dans les magasins.

"L'industrie chimique belge a effectué avec succès le passage aux nouveaux pictogrammes et se réjouit de l'harmonisation des symboles à travers le monde", commente Yves Verschueren, administrateur délégué d'essenscia.

Chaque année en Belgique, plus de 10.000 incidents sont liés aux produits chimiques ménagers tels que les détergents pour la lessive et la vaisselle, les produits de nettoyage, l'eau de Javel, les déboucheurs, les peintures et les produits de bricolage. Plus de la moitié de ces accidents concernent de jeunes enfants. En 2016, le Centre Antipoisons a reçu 11.769 appels concernant des produits ménagers, dont 5.960 impliquant des enfants.

La meilleure manière de prévenir ces accidents est de lire correctement l'étiquette sur l'emballage et de suivre attentivement les recommandations de sécurité. Pour faire baisser le nombre d'accidents liés à des produits chimiques ménagers, le SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement mène une campagne « Comprendre les symboles, ça peut sauver des vies », en collaboration avec le Centre Antipoisons. Le site [www.symbolesdanger.be](http://www.symbolesdanger.be) montre les nouveaux symboles et explique leur signification. Il donne de nombreux conseils pratiques pour éviter les accidents liés à des produits chimiques. Vous pouvez également y visionner les spots de campagne.

Nous conseillons aux consommateurs de lire l'ensemble de l'étiquette et de ne pas se limiter au pictogramme. Différents appels reçus par le Centre Antipoisons indiquent que les consommateurs n'avaient pas lu l'étiquette du produit ménager concerné.

Quelques chiffres marquants pour le Centre Antipoisons en 2016

- 55.254 appels, dont 11.769 concernaient des produits ménagers;
- 1.392 appels concernaient une exposition à l'eau de Javel, soit 3 à 4 appels par jour. 60 % de ces accidents sont dus au mélange de la javel avec d'autres produits, ce qui provoque des émanations irritantes.
- 307 appels ont été liés aux produits lessiviels en capsule.
- 1079 signalements ont été liés à des produits corrosifs tels que les déboucheurs, l'acide chlorhydrique, les dératrants puissants.

Quelques conseils du Centre Antipoisons et du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement:

- Pour éviter les accidents, lisez l'étiquette avant d'utiliser le produit et suivez le mode d'emploi
- Rangez les produits dangereux hors de portée des enfants (en hauteur ou dans un endroit verrouillé).
- Tenez les enfants à distance lorsque vous utilisez des produits ménagers.
- Ne laissez jamais de reste de détergent ou d'eau de Javel au fond d'un gobelet ou d'un verre.
- Conservez toujours les produits dans leur emballage d'origine. Les produits ayant été transvasés sont trop souvent à l'origine d'accidents.

En cas de contact avec un produit ménager: composez immédiatement le 070/245 245 (numéro gratuit, ouvert 24h/24, 7 jours/7).

Contact:

Patrick De Cock, porte-parole du Centre Antipoisons [patrick.de.cock@poisoncentre.be](mailto:patrick.de.cock@poisoncentre.be), tél. 0475 34 42 17

Corine Petry, porte-parole d'essenscia, [cpetry@essenscia.be](mailto:cpetry@essenscia.be), tél. 0474.499.306.

Vinciane Charlier, Porte-parole du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement, tél. 0475 93 92 71.

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et  
Environnement  
Eurostation II  
Place Victor Horta 40 bte 10  
1060 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 524 97 97  
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier  
Porte-parole (FR)  
+32 475 93 92 71  
+32 2 524 99 21  
[vinciane.charlier@health.fgov.be](mailto:vinciane.charlier@health.fgov.be)

Jan Eyckmans  
Chef du Service Communication externe &  
Porte-parole  
+32 495 25 47 24  
[jan.eyckmans@health.belgium.be](mailto:jan.eyckmans@health.belgium.be)

Heleen Vandenberghe  
Porte-parole (NL)  
+32 2 524 96 91  
+32 486 12 67 98  
[heleen.vandenberghe@health.fgov.be](mailto:heleen.vandenberghe@health.fgov.be)